CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE VÉHICULE INCOMPLET N°

A socio unico



Dir.e Coor. ex.art.2497 c.c.:Fiat Industrial S.p.A Sede legale: Via Puglia 35, 10156 Torino, Italia Capitale sociale Euro 200.000.000 i.v. C.F., P. Iva e n. reg.imprese: 09709770011-REA 1074767 6.1. Largeur maximale admissible 2600 Le soussigné. Ing. Maria Esperanza Cassinello Ogea Truck. Bus and Speciality Quality Avancée de la sellette d'attelage min ___ (maximale et minimale en cas de max ___ (nom, prénom, qualité) sellette réglable) certifie par la présente que le véhicule 12.1. Porte-à-faux arrière maximal 0.1. Marque (raison sociale 3468 IVECO admissible du constructeur) : MASSES (kg) Type MTGB3 Variante XIC1621 14. Masse en ordre de marche Version: GADAXD09CD0CDN du véhicule de base 0.2.1. Nom commercial AD 260T 14.1. Répartition de cette masse entre les essieux : 0.2.2. Pour véhicules en réception multi-étape, informations 0.0 relatives à la réception par type du véhicule de base 14.2. Masse actuelle du véhicule incomplet: Type: Variante 15. Masse minimale du véhicule 7845 Version complété Numéro de réception par type, y compris numéro d'extension: 15.1. Répartition de cette masse 4480 entre les essieux : 0.4. Catégorie de véhicule N3G 1°+2° 20+30 3365 30+40 0.5. Raison sociale et adresse IVECO Magirus AG-D 89070 Ulm 2°+3°+4° du constructeur 16. Masses maximales techniquement admissibles 0.5.1 Pour véhicule en réception multi-étape, 16.1 Masse en charge maximale 27000 raison sociale et adresse techniquement admissible du constructeur du véhicule 16.2 Masse techniquement admissible 10 8000 de base/étape précédente : sur chaque essieu 20 10500 30 10500).6. Emplacement et méthode de 40 Derrière la calandre fixation des plaques coté droit ou gauche 16.3. Masse techniquement admissible réglementaires 1 sur chaque groupe Emplacement du numéro 21000 Par poinçonnage sur d'essieux : 3. d'identification du véhicule : à l'avant, longeron droit 16.4. Masse maximale techniquement Nom et adresse du 44000 Iveco S.p.a. mandataire du constructeur admissible de l'ensemble Via Puglia, 35 (le cas échéant) 10156 Torino - Italy 10. Numéro d'identification WJME2NPS70C378322 17. Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/ du véhicule en service prévues pour le trafic national/international est conforme à tous égards au type décrit dans la réception: 17.1. Masse en charge maximale admissible e3*2007/46*0182*09 du véhicule immatriculé/en service délivrée le prévue : 01/12/2016 et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions 17.2 Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/ 2017/07/09 en service prévue sur chaque Lieu Torino essieu 17.3. Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/ 2. en service prévue sur chaque (signature) groupe d'essieux ONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE 17.4. Masse maximale admissible du véhicule ___ Nombre d'essieux et de roues : 3 immatriculé/en service prévue Nombre et emplacement des Essieux 2 et 3 de l'ensemble essieux à roues jumelées : Essieux directeurs (nombre, Essieu 1 18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de emplacement) Essieux moteurs (nombre,pos., 2 18.1. Remorque à timon d'attelage 97000 crabotage d'un autre essieu) Essieux 2 et 3 18.2. Semi-remorque mécanique 18.3. Remorque à essieu central : 3500 MENSION PRINCIPALES (mm) 18.4. Remorque non freinée 750 Empattement 19. Masse verticale statique maximale 1000 Écartement des essieux 1-2 4800 techniquement admissible au point d'attelage

2-3 1380 3.4

11088

Longueur totale admissible

8884.0 4736.0 2° 2198.0 1951.0 8884.0

```
DISPOSITIFS D'ATTELAGE
PROPULSION
                                                                                         44. Marque ou numéro de
     Constructeur du moteur :
                                FPT Industrial S.p.A.
                                                                                              réception du dispositif
                                                                                              d'attelage, le cas échéant
     Code du moteur inscrit sur
                                F2CFE611B*J
     le moteur
                                                                                             Types ou classes des dispositifs C50-X ou C50-5 ou C50-6 ou S
                                                                                               d'attelage pouvant être
22
     Principe de fonctionnement
                                Allumage par compression
                                                                                               montés
                                4 temps
                                                                                         45 1. Valeurs caractéristiques : D
                                                                                                                        min 130 kN
                                                                                                                         min 29 kN
23
     Électrique pur :
                                Non
                                                                                                                         min 1000 kg
                                                                                                                    U
23 1. Véhicule [électrique] hybride
                                Non
                                                                                         PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES
                                                                                              Niveau sonore
24
     Nombre et disposition
                                                                                               À l'arrêt - dB(A)
      des cylindres
                                vertical en ligne
                                                                                               à un régime de (tr/min-1)
                                                                                                                         1650
                                                                                               En marche - dB(A)
                                                                                                                         80
25
     Capacité du moteur (cm3)
                                8710
                                                                                         47
                                                                                             Niveau des émissions
                                                                                                                         Euro VI - Caractère C
26
                                Gazole
                                                                                               d'échappement
26.1 Monocarburant / bicarburant /
                                                                                         48
                                                                                             Émissions d'échappement
                               Monocarburant
                                                                                              Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable
     carburant modulable
                                                                                              595/2009*627/2014C
26.2 (Bi-carburant uniquement)
                                                                                              1.1. Procédure d'essai
                                                                                                                                            1.2. Procédure d'essai
     Puissance maximale
                                                                                                                                                                 WHSC mg/kWh
27
                                                                                                 CO
                                                                                                                                                co
                                         kW 2200 min-1
                                                                                                                                                                 147
27.1 Puissance nette maximale
                                265
                                                                                                 HC
                                                                                                                                                THC
                                                                                                                                                                 0
      (moteur à combustion interne)
                                                                                                 NOx
                                                                                                                                                NMHC
                                         kW
27.2 Puissance horaire maximale
                                                                                                 HC + NOx
                                                                                                                                                NOv
                                                                                                                                                                 144
      (moteur électrique)
                                                                                                 Particules
                                                                                                                                                THC + NOx
27.3 Puissance nette maximale
                                         kW
                                                                                                 Opacité de la fumée (FLR)
                                                                                                                                (m-1)
                                                                                                                                                NH3
                                                                                                                                                                 0.13
                                                                                                                                                                               (ppm)
      (moteur électrique)
                                                                                                                                                Particules (masse)
                                                                                                                                                                 2.1
                                                                                                                                                Particules (nombre) 5.1E+11
                                         kW
27.4 Puissance maximale sur 30 minutes _
      (moteur électrique)
                                                                                                                                            2.2. Procédure d'essai :
                                                                                              2.1. Procédure d'essai
                                                                                                                                                                 WHTC mg/kWh
28
     Boîte de vitesses (type)
                                Manuelle
                                                                                                                                                co
                                                                                                  co
                                                                                                                                                                 213
VITESSE MAXIMALE
                                                                                                  NOx
                                                                                                                                                NOx
                                                                                                                                                                  352
                                                                                                                                                NMHC
                                                                                                  NMHC
     Vitesse maximale (km/h)
                                80 #
                                                                                                                                                THC
                                                                                                  THC
                                                                                                                                                                  6.5
                                                                                                                   --
                                                                                                                                                CH4
                                                                                                  CH4
ESSIEUX ET SUSPENSIONS
                                                                                                  Particules
                                                                                                                                                NH3
                                                                                                                                                                  0.2
                                                                                                                                                                               (ppm)
      Position du ou des essieux
                                                                                                                                                Particules (masse)
                                                                                                                                                                 4.3
      rétractable(s)
                                                                                                                                                Particules (nombre)
                                                                                                                                                                 8.8E+10
                                                                                          48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption
      Position du ou des essieux
                                                                                                                                            0.516
      chargeable(s)
      Essieu(x) moteur(s) équipé(s)
                                                                                          DIVERS
                                Non
      d'une suspension pneumatique
                                                                                              Réceptionné selon les exigences applicables pour le transport de matières dangereuse non
      ou équivalente
     Combinaison
                                13 R22.5 156/- G
      pneumatiques/roues
                                 22.5 x 9.00
                                 13 R22.5 -/150 G
                                                                                          52. Remarques
                                22.5 x 9.00
13 R22.5 -/150 G
22.5 x 9.00
                                                                                              PNEUMATIQUES ALTERNATIFS :
                                                                                                                         Essieu 2
                                                                                                                                               Essieu 3:
                                                                                                                                                                   Essieu 4
                                                                                                     Essieu 1
                                                                                               385/65 R22.5
                                                                                                                   315/80 R22.5
                                                                                                                                        315/80 R22.5
                                                                                               315/80 R22.5
                                                                                                                   315/80 R22.5
                                                                                                                                        315/80 R22.5
                                                                                                                    13 R22.5
                                                                                               13 R22.5
                                                                                                                                         13 R22.5
DISPOSITIFS DE FREINAGE
                                                                                                                                                              __
     Connexions pour le freinage
                                 Pneumatique
      de la remorque
      Pression dans la conduite
                                 8,5 bar
      d'alimentation du système de
      freinage de la remorque (bar)
                                                                                               --
                                                                                               --
                                                                                                                    Essieu 1156/- Essieu 2-/142 Essieu 3-/142 Essieu 4--
                                                                                               Indice de charge
                                                                                               minimum admissible
                                                                                               Indice de vitesse minimum admissible
                                                                                               # Equipement utilisable
                                                                                               -comme définie dans la section 5, Annexe II, Dir. 2007/46/
                                                                                               et véhicule de secours.
                                                                                               ___
```

Date: 2017/07/09